

Seule Maison du Nord pour la vente spéciale des

# PATHEPHONES

nouveaux phonographes PATHE toujours SANS AIGUILLES

Le saphir seul rend des sons clairs sans friture et sans nasallement

**2, Rue NEUVE, 2, LILLE**

Phonos à disques Jouant les grands Disques

28 fr. | Disques double face: 1f. 25, 2f., 3f., 5f., 16f. | 20.000 Disques et Cylindres en Magasins

500 APPAREILS DE TOUS MODELES

Meilleur marché qu'à crédit

2, Rue Neuve, 2, Lille

Meilleur Marché qu'à crédit

NOUVEAU MODÈLE  
PATHE-SALON

COMPAGNIE DE FERFAY - CAUCHY

SOCIÉTÉ ANONYME COMMERCIALE, AU CAPITAL DE 8.000.000 FRANCS  
Billets sociaux à AUDHEL (Pas-de-Calais)

## ÉMISSION

4.000 Obligations de 500 francs 4%  
à échéance annuelle de 20 francs, payables les 15 janvier et 15 juillet  
(IMPÔTS À LA CHARGE DES OBLIGATAIRES)

Remboursement au pair de 500 francs dans un délai qui n'aura pas 35 ans et ne sera pas inférieur à cinq années, aux épargnes fixées par le Conseil d'Administration, avec franchise, pour la Compagnie, du remboursement anticipé, dans les conditions qu'elle jugera convenables, après les cinq premières années.

Prix d'émission : 492 francs 50

### PAYABLES

500 francs en souscrivant :  
392 fr. 50 à la répartition ;  
du 10 ou 15 janvier 1918

Une librairie définitive délivrera sous la forme ou porteur ou nominative, suivant la demande formulée en souscrivant, partie soit jusqu'au 15 janvier 1918.

Tous les formalités seront remplies pour l'admission à la côte de la Bourse de Lille.

Notice publiée au Bulletin annexe du Journal Officiel du 8 décembre 1908.

LES SOUSCRPTIONS SERONT REÇUES DU 8 AU 2 JANVIER 1910, INCLUSIVEMENT

Au Crédit du Nord  
4-6-8, rue Jean-Réaumur, LILLE  
4ème étage BUCURIALES

Tout porteur d'actions de la Compagnie de Ferfay-Cauchy a droit, par préférence, à souscrire quatre obligations par vingt actions possédées. Le surplus de souscription sera réparti proportionnellement entre tous les souscripteurs admissibles.

6478

CAISSE DES PROPRIÉTAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME constituée en 1836.

EMISSION D'OBLIGATION À PR. 4% SUR IMPOT

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Par son Agent à COURTRAI

M. Oscar RAVY, Agent de Change, 8, rue Saint-Georges.

à consulter à Lille.

500

6

6

Adresser Mandats, Bons ou Timbres-Postes à M. P. PANCIER, Editeur, 220, Rue St-Jacques, PARIS (VI)

6464

COURS DE COUPE ET DESSAIGNE

Dirigé par M. SERGEANT, 56, Rue de l'Hôpital-Bilitzky, LILLE

Le programme se renouvelle tous les deux mois.

Le cours actuel finissant le 31 JANVIER, il suivra

immédiatement le FEVRIER.

PATROUS fait sur le personnage ou sur mesure. Envoyé par la poste.

Plâtre, Bois, etc. M. SERGEANT, PLASTIQUE

GROS MANNEQUINS DÉTAIL

Pour Hommes, Femmes, Fillettes, Garçonne. Tout fait et sur mesure

2007

6

Institut Médical du Docteur MUSIN

134, Chaussee Périgord, AMIENS

HYGIOTHERAPIE - MASSOTHERAPIE - ELECTROTHERAPIE

Massage sous l'eau, Baïnes de Lumière

AIR CHAUD ET VAPEUR

Maladies Nervosiques et Rhumatismales

BÉTROSES, NEPHASTHÉIE, HYPNOSÉTHÉIE

Installation modeste avec le dernier confort

3073

IMPUSSANCE, neurasthénie, peines déminantes, insomnie, gêne d'urine. Guérison assurée par les pâtés de A. Ferraille, pharmacie à Marœuil-Nord (Ward), Rouges-Barres, par R. M. Maury. 6, Rue du Général Cambon, Montreuil. Désigner l'adresse.

2022

Tapis et Soumiers métalliques, tapis suspendus en fil d'acier

PROPRETÉ

ÉNE HUYGÉ, dit Pontblier, horloger

Marché-aux-Franchises, 11 bis et 19, LILLE

6308

Prix aux Fonctionnaires

à M. DÉMAR-PENTRIES, 3, rue Alexandre-Leteux, à Lille.

6465

PLUS DE MAUVAISES VUES

La nouvelle verre diaphane, 8 courbures, par lequel,

toi le monde verras comme à 15 ans, fortifie les vues affilées

et améliore la vue des malades.

2 Luminaires et place-nos depuis 1 fr. 50.

S'adresser chez M. BERTEN, opticien-spécialiste, rue Jeanne-d'Arc, 3, (porte le monument) Flandre, Lille.

6459

ÉTRENNES

du Jour de l'An

à la GRANDE MAISON

de PARAPLUIES

Recouvrage et Réparations

GROS DÉTAIL

A. GOUDY

52 bis RUE ESQUERMOISE 52 bis

LILLE

EN SOUSCRIPTION

ATLAS PITTORESQUE DE LA FRANCE

Publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

ONÉSIME RECLUS

Recueil de vues géographiques et pittoresques de tous les départements. Notices géographiques pour tous les départements, les arrondissements et les cantons. Légendes explicatives.

450 CARTES

12,000 GRAVURES

PRIX DE SOUSCRIPTION

à POURAIT JUSQU'AU 31 mars 1910

120 fr. 135 fr. 100 fr.

L'Atlas Pittoresque est la

Géographie de la France par excellence: il décrit et surtout il montre!

ONÉSIME RECLUS.

3,200

12,000

40 fascicules in-4°

à 50 pages (120 illustrations) en bon papier

couleur. Le fascicule de 5 francs — 5 fr.

CONDITIONS DE PAYER

À ce prix, 10% d'avance (soit le pris de 120 fr. ou de 135 fr.)

On donne toutes les deux semaines de 40 fr. pour l'an. (soit 120 fr.)

On peut prendre une de 10 fr. pour l'an. (soit 135 fr.)

Adr. de vente ATLAS PITTORESQUE à la poste de Paris — 100 exemplaires de 3 fr. pour l'an. (soit 120 francs)

ou 100 exemplaires de 3 francs pour l'an. (soit 135 francs)

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours de la réception de l'ordre.

Le paiement doit être fait dans les 15 jours